

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pas d'Etat italien dans le protectorat français ! Pas de privilège ! Les frontières de la Tunisie ne doivent rester ouvertes aux Italiens que pour en sortir...

De l'atmosphère empestée que l'on respirait ces jours-ci au Palais-Bourbon passer à la vibrante transparence et à l'éclatante lumière des ciels corse et tunisien, ce magnifique contraste a dû retentir sur Edouard Daladier comme la plus exaltante impression de renaissance et de purification qu'un cœur français puisse éprouver.

Alliés de Mussolini, les socialcommunistes voulaient empêcher ce voyage et, là-bas, à Rome, la clique fasciste du comte Ciano a pu espérer un moment que leurs répugnantes manœuvres réussiraient. Mais le coup a raté et cette joie n'a pas été donnée aux dictateurs qui guettaient nos défaillances !

Cette visite solennelle du Chef du gouvernement était pourtant nécessaire. Son renvoi eût causé parmi la population française et tunisienne l'effet désastreux d'un abandon et parmi la minorité italienne celui d'une première victoire.

Il faut savoir que nous assistons là-bas au résultat d'un long travail. L'ambition de Mussolini sur la Tunisie ne date pas de mois dernier. Le mal vient de plus loin et l'entreprise usurpatrice y est conduite depuis des années avec autant de persévérance que d'hypocrisie par des moyens tantôt sournois et tantôt violents. Elles avaient un accent romain très prononcé ces revendications « destouriennes » et communistes réclamant la « libération » de la Tunisie.

Les deux années de politique Front populaire y portèrent le désordre à son comble. Car là-bas comme partout la démagogie socialcommuniste travaille admirablement au profit du fascisme.

Sans entrer dans le détail de toutes les agitations suscitées et entretenues à grands frais par les agents et par l'argent fasciste, disons simplement que ces derniers mois l'attitude des Italiens embrigadés à Tunis par le Consulat Général de Mussolini était devenue plus que provocante. Il y eut sur les larges avenues de la Capitale des manifestations scandaleuses dont furent témoins des journalistes anglais et dont le *News Chronicle*, entre autres journaux londoniens, publia le compte rendu.

Il décrit les groupes nombreux et compacts de jeunes gens, arborant l'insigne fasciste, encadrés par les professeurs des écoles italiennes et, sous l'œil des fonctionnaires du Consulat, parcourant la ville européenne en criant : « Vive Mussolini ! » et « A nous la Tunisie ! » Pour éviter de rudes bagarres avec les Français et les Tunisiens indignés, il fallut d'énergiques interventions de la police et de la garde mobile. Simple petit fait significatif : parmi les nombreuses arrestations opérées ce jour-là pour outrages et rébellion, on relève celles d'un officier de réserve italien et d'un employé du Consulat Général.

Quant au Consul Général lui-même, retour de Rome où il était allé prendre les instructions du comte Ciano, il eut le front de faire une déclaration publique annonçant que ses compatriotes à l'avenir sauraient prendre d'énergiques mesures d'auto-défense !!!

En même temps, le ministère romain de la propagande envoyait quelques-uns de ses journalistes en uniforme, simples valets de plume, chargés de télégraphier aux feuilles publiques d'Italie des récits horribles sur le désordre qui règne dans la Tunisie livrée au terrorisme et racontant l'abominable persécution à laquelle les Français soumettent ces pauvres fascistes martyrisés.

Est-ce que l'Italie supportera plus longtemps que ses enfants soient soumis à un esclavage aussi humiliant ? Est-ce qu'elle n'entendra pas l'appel qu'ils lancent vers elle ? Est-ce qu'elle n'ira pas à leur secours ?

Comme vous voyez, cela ressemble singulièrement au beau travail par lequel Hitler a préparé son affaire de Tchécoslovaquie. Il ne faut pas s'éton-

ner que Mussolini se fasse ici le singe du Führer. Pourquoi chercherait-il un autre moyen alors que celui-là a si bien réussi ?

Se poser en libérateur pour accomplir une œuvre de servitude, qu'est-ce qu'il pourrait bien inventer de mieux ? Un despote qui se donne l'air d'un sauveur, on ne saurait imaginer de posture plus favorable et plus avantageuse.

Il y a en Tunisie, comme il y avait en Tchécoslovaquie, une « minorité nationale » tyrannisée. Comment la Mère-Patrie n'aurait-elle pas le droit d'intervenir pour la protéger et l'arracher à ses tyrans ? C'est ainsi que la situation est présentée par la presse reptilienne de Mussolini !

Nous laisserons-nous faire ? Qu'on le veuille admettre ou non, après tant de faiblesses, cette question terrible s'était posée dans l'esprit des Tunisiens. Et c'est pour y répondre d'une façon éclatante que la visite de M. Daladier était nécessaire.

Et qu'on y fasse attention ! Le danger immédiat n'est pas celui d'une intervention armée. Mussolini y réfléchira tout de même à deux fois avant de s'y risquer ! Mais il y en a un autre, moins visible et plus insidieux, qui consisterait à entrer en pourparlers sur des modifications possibles au statut des Italiens dans la Régence. Si nous mettons le doigt dans cet engrenage, nous sommes perdus !

Il n'y a rien à leur concéder. Ils ont déjà trop de « privilèges ». Ils doivent progressivement entrer dans la règle commune. Pas d'autonomie ! Pas d'Etat italien dans le protectorat français !... Si ceux qui y sont s'y trouvent mal, ils peuvent s'en aller. Mais comme ils y sont très bien et beaucoup mieux que chez eux, pas un ne le quittera. En tout cas, il importe beaucoup que les frontières de la Tunisie ne soient désormais ouvertes aux Italiens que pour en sortir.

Comme nous n'avons aucune concession à faire, le voyage de M. Edouard Daladier doit signifier que nous refusons tout débat.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Question de noms

Nos chroniqueurs raillent souvent la susceptibilité de tels contemporains, parce qu'un romancier a donné à un de ses héros leurs nom et prénom, mettent aussitôt en branle tout l'appareil judiciaire. M. Henry de Montherlant fut, si nous ne nous trompons pas, la dernière victime de cette excessive sensibilité et fièvre patronymique. Il faut dire qu'il jouait vraiment de malheur dans ses derniers romans puisqu'il avait rencontré en baptisant ses personnages au moins trois noms portés par des héros à l'épiderme délicat. On sait qu'il dut, dans des éditions ultérieures, s'incliner devant les sommations de ces protestataires.

Une femme, une femme de lettres, qui plus est, et dont l'émotion serait cette fois légitime puisque son nom est en quelque sorte une raison sociale dont la valeur marchande n'est pas niable, donne aujourd'hui une aimable leçon de discrétion à nos contemporains d'âme trop processive. Dans la dernière comédie du Palais-Royal, Saisissez-moi, de MM. Yves Mirande et Gustave Quinson, dont le mot d'ordre est de ne pas dire ce qu'elle n'est pas écrite pour les familles, l'héroïne de l'œuvre, gauloise qui est à la base de la pièce s'appelle Claude Ferval. Ni le nom ni le prénom ne sont tellement communs qu'on puisse croire à une simple rencontre de hasard, et cependant il existe une romancière connue qui s'appelle depuis quelque trente ans, trente ans bien sonnés, Claude Ferval. On lui doit une dizaine de volumes (et nous n'avons pas la prétention, certes, de connaître dans son entier cette œuvre distinguée) dont l'un a eu avant la guerre un vif succès, si vif que deux ou trois jeunes romancières viennent d'en reprendre le thème. Il s'agit de la confession d'une femme laide et qui sait qu'elle n'est pas belle. Titre : Ma Figure. Roman très sobre, très sincère et très émouvant, qui vit le jour — sauf erreur — deux ou trois ans avant la guerre. Autres œuvres de Mme Claude Ferval : L'Autre amour, Vie de château, Ciel rouge,

Informations

Le voyage de M. Daladier

M. Daladier a fait son entrée mardi, à midi, dans Tunis. C'est par des acclamations enthousiastes et par le chant de la « Marseillaise » que la foule a acclamé le président du Conseil.

Au cours de sa visite au Palais Beylical, M. Daladier a prononcé un discours dans lequel il a déclaré : « La France et la Tunisie sont indissolublement liées par les droits des traités et ces liens sont rendus chaque jour plus étroits par la solidarité des services réciproques et la prospérité croissante qu'ils entraînent. »

Dans sa réponse le bey a déclaré : « Vous pouvez être certain, Monsieur le Président, que tous les Tunisiens sauront, s'il en est besoin, se grouper autour de la France. Je vous en donne l'assurance. »

Mercredi soir, M. Daladier a assisté à un banquet de 400 couverts à l'hôtel Majestic, au cours duquel il a prononcé un discours qui a été vivement applaudi.

M. Léon Blum démissionne d'avocat à la Cour d'appel

M. Léon Blum, député de Narbonne, ancien président du conseil et avocat à la Cour d'appel de Paris depuis le 13 décembre 1921, vient d'envoyer sa démission d'avocat au conseil de l'Ordre des avocats de la Cour d'appel de Paris.

Le conseil, après examen, a accepté cet après-midi cette démission. On pense que la décision prise par M. Léon Blum lui a été dictée par le souci de consacrer tout son temps à la politique.

Le taux d'escompte est abaissé

La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 2 1/2 à 2 0/0. Le taux de l'escompte sur le marché de Paris est désormais identique à celui pratiqué sur les places de Londres et d'Amsterdam.

En outre, la Banque de France a abaissé le taux des avances sur titres de 3 1/2 à 3 0/0 et le taux des avances à trente jours de 2 1/2 à 2 0/0.

L'accord commercial franco-russe

L'agence Tass annonce que l'accord commercial régissant les échanges commerciaux entre la France et l'U.R.S.S., en vigueur en 1938, a été prorogé sans modifications jusqu'au 31 décembre 1939.

Tension dans les relations germano-roumaines

Les relations roumaino-allemandes ont subi un certain flottement depuis le moment où en Roumanie des mesures de rigueur ont été prises à l'égard de la Garde de Fer de Codreanu. Lorsque, plus tard, Codreanu et d'autres chefs de la Garde de Fer eurent été fusillés en tentant d'échapper d'un convoi, ce flottement a fait place à une véritable tension.

On annonce maintenant que M. Diuvara, ministre de Roumanie à Berlin, part en congé non limité et ne retournera plus à Berlin, même si les relations entre Bucarest et Berlin s'amélioraient.

L'épuration en Russie

Le tribunal militaire de Kiev a condamné à mort cinq fonctionnaires du commissariat du peuple à l'Intérieur (N.K.V.D.) de la république autonome moldave, reconnus coupables d'avoir « arrêté illégalement un groupe d'instituteurs » sous la fausse inculpation d'avoir organisé un groupe contre-révolutionnaire parmi la jeunesse.

Grandeur et décadence

Le tribunal de Lodz a condamné, à quatre mois de travaux forcés, un ancien général russe, nommé Ivan Englit, pour mendicité professionnelle.

Englit appartenait à la noblesse de Courlande. Il fréquentait autrefois la Cour impériale de Saint-Petersbourg. Il parle couramment quatre langues.

Thérèse et son fils. La trace de ses pas, etc., car encore une fois nous ne pensons pas avoir lu tout ce qu'a écrit notre romancière. Mais n'est-ce pas déjà suffisant pour que la dénomination de la petite grue de Saisissez-moi n'apparaisse comme réellement fâcheuse et comme tout à fait susceptible de provoquer une légitime réclamation de Mme Claude Ferval ?

Eh ! bien, non, rien. L'auteur de Ma Figure se désintéresse de l'incident. Elle laisse son homonyme s'égarer en toute liberté dans les sentiers défendus. Elle ne songe pas à envoyer au Palais-Royal du papier timbré. Elle n'adresse pas un huissier authentique à l'huissier de comédie mis en scène par MM. Mirande et Quinson. Elle considère qu'il n'y a là qu'une aventure banale, courante, presque quotidienne, car enfin comment des auteurs peuvent-ils baptiser leurs personnages de noms dont ils sont sûrs qu'ils ne sont portés par nul vivant ?

Pour une fois, une femme témoigne de nerfs plus calmes, et d'une raison plus froide, que les hommes. Que ceux-ci veuillent bien entendre cette discrète leçon !

Josette MURAT.

Après la révolution bolchevique, l'ancien général émigra en Tchécoslovaquie, mais il dut quitter ce pays, n'ayant pas reçu de secours de l'émigration russe.

Etats-Unis et Japon

Le sénateur Pittman, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, a déclaré :

« Si le Japon ne répond pas favorablement à la récente note américaine sur la politique de la porte ouverte en Chine, les Etats-Unis devraient prendre des mesures de représailles contre Tokio et particulièrement décréter l'embargo sur les produits nippons. »

Cet embargo sur les importations japonaises pourrait être effectué par ordre présidentiel, selon la loi sur les tarifs douaniers et pourrait même être complété par une décision du Congrès arrêtant toutes les exportations de produits américains au Japon. »

A la Jamaïque

De graves désordres ont éclaté cet après-midi à Montego-Bay, au nord-ouest de l'île, après qu'un ouvrier eût été tué par la police au cours d'une manifestation de grévistes.

EN PEU DE MOTS...

— Marcel Doret, chef pilote, effectuait à Toulouse des vols d'essai à bord d'un « chasseur » qui peut atteindre 550 kilomètres à l'heure.

— Pour la première fois, une image de Londres a été vue à New-York, grâce à la télévision. La distance entre les deux points est de 5.500 kilomètres. La première image télévisée par dessus l'Océan Atlantique, représente le visage de l'actrice londonienne Jean Miller.

— Le « Normandie » a apporté des Etats-Unis les deux premiers des cent avions de chasse commandés par la France à l'industrie américaine. Le 15 janvier, 8 appareils s'ajouteront à ces deux avions.

— Au tirage du Crédit National 5 0/0 juin 1929, le numéro 5.770.251 gagne 1 million de francs ; le numéro 2.400.822 gagne 500.000 francs ; les deux numéros 342.689 et 2.570.562 gagnent 200.000 fr.

— Les autorités bavaroises ont décidé que le 6 janvier, jour de l'Épiphanie, ne serait plus, désormais, jour férié en Bavière.

— On prévoit en Allemagne que l'Angleterre établira au cours de l'année 1939 le service obligatoire.

— Le ministre de l'Air, en Allemagne, fait un appel aux hommes ayant accompli leur service militaire et munis du certificat de bonne conduite en vue de rengager dans l'armée de l'air.

NOS ÉCHOS

Variations dans un poulailler.

Dans « Ouled Nail et Méhacistes » (édité de France), notre ami, M. Pierre Bonard, raconte l'anecdote suivante :

« C'était à Dakar, à la Chefferie du génie et le Bamba ordonnance du capitaine avait la charge du poulailler. »

« Un jour l'officier constate que sa volière n'est point très habitée. Il compte au lieu de dix-huit poules : douze ! »

« Alassane ! Où sont les six volailles qui manquent ? »

— Mon capitaine y en a faire le mur ! »

— Quoi ? »

Alassane ne se démonte pas et reprend :

« Y en a déserteur ! »

« Y en a déserteur... méchant garçon ! »

Si elles ne rejoignent pas dans les vingt-quatre heures, c'est toi qui sera puni ! »

Le lendemain, le poulailler est écaquant comme un dimanche de Pâques. L'officier y compte plus de vingt bêtes.

« Alassane, cette fois, il y en a trop. »

Alassane, gonfle le cou comme un dindon, raidit son garde-à-vous et explique :

« Mon cap'taine, y en a engagés volontaires ! »

Le gruyère.

A l'heure de l'apéritif, au bar du théâtre George-VI, Pol Grail raconte des histoires :

Une petite fille rentre de classe ; sa robe est réduite à l'état d'écumoire. Sa mère jette des hauts cris.

— Mais qu'est-ce que tu as fait pour être dans un état pareil ?

— Rien, maman, c'est à la récréation à l'école. On a joué.

— Allez, enlève-moi ça !

La combinaison est dans le même état, la petite culotte *idem*.

Hurllement de la mère.

— Mais enfin, me diras-tu ce que tu as fait ?

— On a joué à la récréation, maman.

— A quoi as-tu joué ?

— A l'épicière, maman.

— A l'épicière ? C'est en jouant à l'épicière que tu as mis ta robe dans un état pareil ?

La gosse avale sa salive, et à regret... lâche le morceau :

— C'est moi qui faisais le gruyère !

« Les Vacanciers »

XV. — Un émouvant sauvetage

(suite)

Paul tenait encore le pouls de Gislaine dont il surveillait les moindres ratés et on lisait sur son visage tout son espoir et toute sa satisfaction d'avoir si bien réussi sa première intervention médicale.

Le colonel s'était glissé auprès de son enfant et avait pris la main restée libre pour la porter à ses lèvres... Gislaine eut un sourire et murmura : « Petit père... »

— Tiens, dit la colonelle, voilà le sauveur de notre fille. Elle montrait dans un coin de la chambre un jeune homme qui, sous l'emprise aussi d'une grande émotion, discrètement s'effaçait. C'était André. Le colonel lui passa les bras autour du cou et l'embrassa : « C'est vous, mon brave André, qui l'avez sauvée... Merci, merci... »

André ne trouvait aucune réponse, deux larmes mouillaient ses paupières. A ce nom d'André, Gislaine revint à elle, tournant son languissant regard de son côté.

Mais comment cela est-il arrivé ? interrogeait M. Brunel.

La verbeuse Marinette Monsenfour ne perdit pas l'occasion de placer les détails : « Figurez-vous que Gislaine, déjà pourtant bonne nageuse, a voulu pour la première fois se hasarder dans le courant de l'île où nous étions quelques-uns à évoluer. Mais, trompée par la rapidité du cours de la rivière, qu'elle n'a pas su prendre en biais, elle a été roulée et nous l'avons vu disparaître. Tout en criant : Gislaine se noie ! les meilleurs nageurs de « La Bande » se sont mis à sa poursuite. Impossible ! Gislaine, toujours roulée leur échappait et c'est alors que le miracle s'est produit. M. André Delsart qui, sur la rive opposée, pêchait à la sautée, a vivement plongé tout habillé, en aval, et a regu Gislaine dans ses bras, l'arrachant au courant et la ramenant sur la berge. »

Confondu d'émotion, le colonel se précipita de nouveau vers André et lui pressant chaleureusement les mains : « Brave petit, sans vous, ma fille, où serait-elle à cette heure... » Terrassée par une crise de nerfs, il fallut emporter dame Esther dans la salle à manger.

— Vite du vinaigre, de l'eau fraîche et Mme Delsart se précipitait vers sa pharmacie de campagne, ramenant de l'éther.

Confondu d'émotion, le colonel se précipita de nouveau vers André et lui pressant chaleureusement les mains : « Brave petit, sans vous, ma fille, où serait-elle à cette heure... » Terrassée par une crise de nerfs, il fallut emporter dame Esther dans la salle à manger.

— Vite du vinaigre, de l'eau fraîche et Mme Delsart se précipitait vers sa pharmacie de campagne, ramenant de l'éther.

— Mais, petit père, que se passe-t-il donc ? Telles furent les premières paroles de Gislaine. Où suis-je ?

Le futur Docteur Paul qui s'obstinait sur le pouls hésitant de la rescapée, lui disait affectueusement :

— Repose-toi, Gislaine, sois calme, ce n'est rien... (Le tutoiement était de rigueur parmi « La Bande »...)

Voyant André à son chevet, la jeune fille lui souriait : « Mon bon André, où suis-je donc, que m'est-il arrivé ? Il ne fallait pas brusquer les choses, la moindre émotion pouvait encore provoquer une syncope. »

André avait, à son tour, pris timidement la main de « la demoiselle » et on aurait dit qu'une passe magnétique s'opérait. Par la fenêtre entr'ouverte, la fraîcheur du soir rentrait, les joues de Gislaine rosissaient, son bleu regard s'éclaircissait, son persistant sourire à l'aimé volait vers sa torpée.

Mme de Lablainie avait repris ses sens. Tous les témoins de ces émouvantes scènes étaient vraiment harassés d'émotion. Paul leur conseilla de rentrer chez eux et de laisser Gislaine retrouver ses esprits dans le calme le plus complet. « La Bande » rassurée comprit que c'était une mission.

Bon conseil.

L'attention dont le maire de New-York, le très sympathique La Guardia, vient d'être l'objet, donne une saveur particulière à cette réponse qu'il faisait récemment à un jeune admirateur lui demandant conseil : Que vaut-il mieux pour un jeune homme ? Se faire boxeur ou se présenter à la Chambre ?

— Mon cher Johnny, lui répondit le maire de New-York, combinez les deux et vous êtes sûr de réussir.

se en congé et les groupes s'éloignèrent discrètement, d'autant que la plupart des baigneuses étaient encore en maillot !

Avec Paul, toujours là pour parer à toute complication inattendue, il ne resta plus que les parents et M. Brunel. Mme Delsart parlait de préparer « le souper », mais personne n'avait grand-faim. On mangea quelques fruits, on but deux doigts de « ratafia » et ce fut tout. Vers minuit, Gislaine, réveillée, se souleva sur son séant, en proie au cauchemar qui fut vite dissipé. Je crois, dit Paul, qu'il faudrait l'emporter dans son lit où elle retrouverait plus facilement ses esprits.

Le chauffeur de Mme de Lablainie était là ; mais Gislaine supplia : Non, je veux qu'André m'emmène dans sa grande voiture. C'était un caprice de malade qu'il ne fallait évidemment pas contrarier. Soutenue par petite mère, elle s'installa à côté d'André, toute drôle et presque amusée de se voir dans une robe de Mme Delsart et emmaillottée dans un de ces beaux châles-tapis qui firent l'orgueil vestimentaire des aïeules d'André. Les deux autos arrivèrent donc ensemble à la Villa Paradis où Mariette, dans les plus grandes tranches avait déjà tout préparé pour coucher la demoiselle.

Bordée dans son lit par petite mère, la jeune fille eut un premier mouvement de pudeur pour ramener le drap blanc sur sa poitrine, encore essouffée et palpitante d'émotion. Elle avait bien repris ses sens et le grand air de la nuit l'avait aussi rafraîchi. Paul jugeant désormais sa présence inutile, prit congé, non sans avoir été chaleureusement félicité par les parents de son intelligente et si vigoureuse intervention.

André parlait à son tour de s'en aller avec M. Brunel.

— Non, non, je veux savoir... j'ai failli me noyer, cela me revient. Mais qui donc est venu à mon secours ?

Il fallut satisfaire cette nouvelle exigence et avec sa bonhomie habituelle, ce fut M. Brunel qui, sur un mode plaisant raconta comment André, à l'affût derrière un « vernis » pour prendre une friture avait dû plonger pour saisir dans ses bras le corps d'une ravissante ondine... Même sous cette forme humoristique qui cachait tout le drame, Gislaine comprit qu'elle devait sa vie à André.

Lui tendant une main encore lasse : C'est donc vous, ami, mon sauveur. Oui, je crois me rappeler, le flot m'a roulée, j'ai dû un instant me débattre contre le courant, j'ai voulu crier... j'ai bu, j'ai perdu connaissance en criant André car je savais que vous n'étiez pas loin, mon cœur me le disait...

Brisée par cet effort, la jeune fille restait figée, sa main brûlante de fièvre dans celle de l'aimé. Il s'opérait chez elle une détente nerveuse ; on aurait dit que ses lèvres se tendaient vers le grand ami...

— Comment pourrai-je vous prouver ma reconnaissance, André ?

— Mais, c'est un geste si naturel de sauver son prochain et, pour vous, Gislaine, que n'aurai-je pas fait pour vous arracher à ce maudit courant ?

Pour deux amoureux qui, jusqu'ici, avaient feint de s'ignorer en dissimulant leurs plus intimes sentiments, la situation devenait mélodramatique... Une heureuse fatalité ne s'était-elle pas acharnée à provoquer, entre ces deux natures, qui inconsciemment se cherchaient un lien indissoluble ?

Ernest LAFON.

Lire la suite en deuxième page.

Au restaurant italien.

Le client refusait de payer.
— Inutile d'insister avec votre addition, je considère notre accord de midi 35 comme caduc...

Au Congrès.

— Je suis très hésitant, très irrésolu !
— Pourquoi ?
— Je préside la Commission de Résolution.

Le Liseur.

Chronique du Lot

« Les Vacanciers »

(Suite de l'article de 1^{re} page)

La main de Gislaine s'oubliait dans celle d'André. Il fallut la raisonnable intervention de petite mère, beaucoup moins emballée, pour remettre toutes choses au point : « Mais laisse donc André, ma chérie, il a lui aussi besoin de repos après une telle émotion... »

Le jeune homme aurait bien passé toute la nuit au chevet de ce lit blanc auprès duquel il se croyait au septième ciel. Mais les convenances ? Dame Esther, qui le glaçait de gêne, ne lui rappelait-elle pas que son rôle de sauveur était fini et qu'il n'y avait plus qu'à s'effacer ?

Bonne nuit, Mademoiselle, reposez-vous bien et tachez d'oublier votre frayeur. — Adieu, bon André, murmura avec un bien apparent regret, la rescapée, vous reviendrez me voir demain, c'est promis ?

— Bien sûr, intervint le colonel. M. Brunel et le jeune homme prirent congé et s'éloignèrent dans la nuit.

Lorsque André entra dans sa chambre dont sa mère avait réparé le désordre, il lui sembla qu'il revoyait sur son lit la translucide silhouette de l'aimée. Tout respirait ici sa présence, son parfum. Il l'avait vue morte et ressuscitée. Il eut beau croire qu'après de telles émotions, il allait s'endormir... il ne parvint qu'à rester éveillé, en proie à la plus fiévreuse agitation. Devant ses yeux clos, tel un kaléidoscope, des fantômes d'épouvante se succédaient, entrecoupés de l'éblouissante image de l'aimée.

L'ayant tenue dans ses bras, il sentait encore le frisson de ce corps dévêtu s'accrochant désespérément à son cou...

A la Villa Paradis, une jeune fille luttait aussi contre le cauchemar des vagues qui l'assaillaient, menaçant de la submerger tandis qu'André la tenait dans ses bras, lui prodiguant ses douces caresses ; de subtils desirs hantaient sa juvénile ignorance, son premier amour la possédait...

Ernest LAFON.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Dans les divers scrutins sur lesquels le gouvernement avait posé la question de confiance au cours de la discussion du budget, les députés du Lot ont toujours voté pour.

C'est par 367 voix contre 298 que le budget a été adopté à la Chambre.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU NORD DU LOT

M. L.-J. Malvy, député de Gourdon, a reçu, par l'intermédiaire du ministre des Finances, la lettre ci-après :

« Ministère de l'Agriculture
« Caisse nationale de crédit agricole,
« 5, rue Casimir-Périer,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans sa dernière réunion, et après avis favorable de la commission instituée par l'article 3 de la loi du 2 août 1923, le conseil d'administration de la Caisse nationale de crédit agricole a accordé au Syndicat intercommunal du nord du Lot, à Souillac (Lot), un prêt de 7.246.000 francs, amortissable en 30 ans.

« Veuillez agréer, etc.

« Le Directeur général. »

Ce prêt est destiné à l'électrification des écarts, dont les travaux de piquetage sont en partie commencés.

Légion d'honneur

M. Delherm, médecin-lieutenant-colonel à la 17^e région est promu commandeur de la Légion d'honneur.

Magistrature

Au tableau d'avancement des magistrats pour l'année 1939, nous relevons les noms suivants des magistrats du Lot :

Président 2^e classe : M. Malrieu, à Cahors ; Vice-Président de 2^e classe : M. Delrieu, à Cahors ; Juge de 2^e classe : M. Carrayon, à Figeac.

Substitut du procureur de la République de 3^e classe : MM. Feixas et Gonyon, à Cahors.

Nos félicitations.

Justice de paix

Au tableau d'avancement des juges de paix pour l'année 1939, nous relevons les noms suivants des juges de paix du Lot :

MM. Blanié, juge de paix de Montcuq ; Laporte, juge de paix de Saint-Céré et Bretenoux ; Calmels, juge de paix de Cahors et Limogne.

Nos félicitations.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Le film le plus comique et le plus spirituel de Sacha Guitry

Désiré

AVEC

Sacha GUITRY, Jacqueline DELUBAC

Pauline CARTON, Saturnin FABRE

ARLETTY et Jacques BAUMER

EN COMPLEMENT :

Le plus beau film de cirque

Manège

LA TAXE DE 2 0/0

Voici, d'après l'« Officiel » comment sera calculée et perçue la taxe de 2 0/0 ainsi que l'imposition « distincte et supplémentaire » sur le revenu.

a) Imposition « distincte et supplémentaire » pour les assujettis à l'impôt général sur le revenu égale au tiers de leur cote (et recouvrée dans les mêmes conditions et en même temps que l'impôt général) ;
b) Contribution de 2 0/0 sur tous les revenus professionnels, savoir : les bénéfices commerciaux, industriels ou artisanaux ; les bénéfices agricoles ; les traitements, salaires et indemnités ; les bénéfices des professions libérales et, en général, toutes les sources de profits.

Restent en dehors de la taxe : toutes les allocations y compris celles de chômage servies sous quelque forme que ce soit par l'Etat, les collectivités ou établissements publics au titre de l'assistance ou de l'assurance ; les allocations aux familles nombreuses, les allocations spéciales, temporaires et majorations supplémentaires aux grands invalides de guerre, les indemnités temporaires aux tuberculeux de guerre, les traitements de la légion d'honneur et médaille militaire.

Sont exonérés :
Les bénéfices agricoles ressortissant à un revenu cadastral inférieur à 2.500 francs.

Tous revenus professionnels dont le total n'atteindrait pas au cours de l'année : 6.000 francs pour un contribuable quelconque ; 8.000, s'il a deux enfants à charge ; 10.000, s'il en a trois et ainsi de suite, le plafond d'exonération s'élevant de 2.000 fr. par enfant supplémentaire.

Bénéficient d'un abattement à la base : de 7.000 francs, indépendamment des exonérations ou exemptions ci-dessus, les assurés sociaux dont les revenus annuels n'excèdent pas 10 mille francs.

Le mode de perception de la taxe de 2 0/0

Sur les bénéfices agricoles : précompte de 2 p. 100 sur le revenu servant de base à la contribution foncière des propriétés non bâties.

Sur les bénéfices industriels et commerciaux : recouvrement par rôles d'après les bénéfices servant de base aux impôts cédulaires.

Sur les bénéfices des professions libérales : recouvrement par rôles établis d'après déclaration du contribuable.

Sur les traitements et salaires : deux modes de perception offerts au choix du ministre des finances : le rôle ou la retenue opérée à la source par l'employeur pour le compte du Trésor ; si ce second système était choisi, un prochain décret en fixerait l'application.

Dans le cas de perception par voie de retenue à la source : les employeurs n'effectuant pas régulièrement les versements au Trésor des sommes retenues au titre de la contribution de 2 0/0, seraient, au terme du décret-loi de novembre personnellement responsables des droits non versés majorés de 25 0/0.

Le bordereau de coupons

L'« Officiel » du dimanche 1^{er} janvier a paru lundi après-midi. Il contient entre autres la loi portant fixation du budget général de l'exercice 1939.

L'article 5 de la loi de finances, relatif au bordereau de coupons, a été rédigé comme suit :

Les Sociétés ou Compagnies recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières sont tenues d'adresser au directeur des Contributions directes de leur résidence, avis de l'ouverture de tout compte de dépôt de titres, valeurs ou espèces, compte d'avances, compte courant ou autre.

Les avis, établis sur des formules fournies par l'administration, indiquent les noms et prénoms des titulaires des comptes. Ils sont envoyés dans les dix premiers jours du mois qui suit celui de l'ouverture des comptes.

Pour les dépôts ou comptes existant au 1^{er} janvier 1939 et ceux qui auront été ouverts au cours de l'année 1939, les avis seront fournis avant le 1^{er} février 1939.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 5 — SAMEDI 7
DIMANCHE 8 JANVIER
(en soirée à 20 heures 45)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

ANNABELLA, Jean RENOU

DANS

La Citadelle du Silence

un film de Marcel L'HERBIER

« La Citadelle du Silence » est une magnifique tragédie où Annabella, Renou et Bernard Lancret se trouvent aux prises avec les plus grands sentiments qui puissent mouvoir les humains.

« La Citadelle du Silence » est un grand film.

EN COMPLEMENT :

Deux grands gosses

(Comédie)

Dans les E.P.S.O.R. de la 17^e Région

Séances avec troupe des groupements infanterie et artillerie

LOT

Cahors. — 117^e R.A.L. : Castelnaud-Montatier, Montcuq, Puy-l'Evêque, Catus, Luzech, Saint-Géry.

Gourdon. — 117^e R.A.L. : Salviac, Cazals, Labastide-Murat.

Souillac. — 117^e R.A.L. : Gramat, Martel, Vayrac, Bretenoux, St-Céré.

Figeac. — 117^e R.A.L. : Cajarc, Limogne, Lacapelle-Marival.

Dans le Tarn-et-Garonne et le Lot les dates des séances seront fixées le colonel commandant le 16^e R.T.S. à Montauban.

Ecoles du 16^e tirailleurs sénégalais

LOT

Bretenoux : 8 janvier, 5 février, 5 mars, séance de rappel, 26 mars, lieu et heure habituels.

Cahors : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels (séance de rappel le 26 mars).

Cajarc : 15 janvier, 12 février, 12 mars, lieu et heure habituels (séance de rappel le 26 mars).

Castelnau : 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 4 et 18 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Catus : 22 janvier, 19 février, 19 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Cazals : 8 janvier, 4 février, 1^{er} mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Figeac : 8 janvier, 5 février, 5 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Gourdon : 22 janvier, 19 février, 19 mars, heure et lieu habituels.

Gramat : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Labastide-Murat : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels.

Lacapelle-Marival : 22 janvier, 12 et 26 février, 12 mars, heure et lieu habituels.

Limogne : 22 janvier, 19 février, 19 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Luzech, Martel, Montcuq : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels.

Puy-l'Evêque : 22 janvier, 12 février, 19 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Saint-Céré : 29 janvier, 19 février, 19 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Saint-Géry : 22 janvier, 19 février, 19 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Salviac : 21 janvier, 17 février, 16 mars, heure et lieu habituels.

Souillac : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels (rappel 26 mars).

Vayrac : 15 janvier, 12 février, 12 mars, heure et lieu habituels.

Séances de formation au brevet de chef de section (E.P.S.O.R. du Lot) : 8 janvier, 5 février, 5 mars, de 10 heures à 12 heures et de 14 h. à 16 heures.

Engagement par priorité aux spécialistes de l'auto

Le détachement du 3^e Régiment de Génie à Versailles et le 10^e Régiment de Génie à Besançon, acceptent, par priorité, les engagements des jeunes gens titulaires du permis de conduire des véhicules automobiles ou spécialisés en mécanique automobile, désireux de servir dans une formation motorisée du Génie.

Tous renseignements utiles au sujet des engagements susvisés seront donnés aux intéressés, sur simple demande de leur part adressée directement au Colonel commandant le 10^e Régiment du Génie ou au Lieutenant-Colonel commandant le détachement du 3^e Régiment de Génie.

P. O.-Midi

M. Pouget, facteur enregistrant à la gare de Souillac, est nommé à la gare de Maurs (Cantal).

Accident du travail

Au cours de son travail, M. Sylvain Castet, employé à la Cie du P.-O., à Cahors, s'est blessé au pied droit.

Foire du 3 janvier

La foire du 3 janvier n'a pas été très importante : toutefois, les marchés aux oies et aux canards gras étaient bien garnis.

Voici les cours :
Marché : poules, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; canards, 5 fr. ; pintades, 6 fr. ; dindons, 4 fr. 50 à 5 fr. la livre ; pigeons, 10 à 12 fr. ; œufs, 8 à 9 fr. la douzaine.

Halles : maïs, 75 fr. les 80 litres.
Marché aux oies grasses : oies grasses, 8 fr. 50 à 9 fr. ; canards gras, de 7 fr. 50 à 8 fr. la livre.

Marché aux truffes : Les truffes ont été vendues de 70 à 80 fr. le kilo.

Chronique des Théâtres

La Grève des Cocottes

C'est le mercredi 11 janvier au Théâtre Municipal, qu'aura lieu la représentation de « La Grève des Cocottes », l'amusant vaudeville où s'enchevêtrent les situations les plus inénarrables et où fusent les mots les plus propices à déchaîner le rire.

Une troupe de valeur enlève la pièce dans un mouvement endiablé. Les spectateurs qui aiment à rire auraient tort de faire grève.

CAHORS

PROTESTATIONS JUSTIFIÉES

Le mauvais temps persiste. Mercredi, dans la soirée, une véritable trombe d'eau s'est abattue sur Cahors et la région, cependant que soufflait un vent violent.

Et ce mauvais temps n'est pas fait pour faciliter la circulation dans les rues, car, comme le font observer tous ceux qui sont obligés de sortir, le soir, l'éclairage est de plus en plus insuffisant.

Oui, depuis déjà plusieurs mois, il faut reconnaître que la lumière est bien réduite en ville et que dans certains quartiers, la circulation est plutôt pénible.

Nous ne citerons aucun quartier, aucune rue, mais ce qui est certain, c'est que, en cette saison, les protestations s'élèvent, nombreuses et sont justifiées.

Ce n'est pas la première fois que l'on signale cet état de choses ; c'est pourquoi, il est étrange qu'on ne tienne pas compte des protestations.

Il y a quelques années, Cahors était réputée pour être une des villes de la région les mieux éclairées. Et c'était vrai ! Hélas ! ce n'est plus qu'un souvenir !...

L. B.

Tribunal départemental des pensions

Sont nommés pour 1939 : membre du tribunal départemental des pensions de Cahors : M. Maurice Besse, docteur en médecine à Cahors ; membres suppléants : MM. Ségala et Delport, docteurs en médecine à Cahors.

Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Antonin Bénédicty, ancien négociant, décédé mercredi à Cahors.

M. Antonin Bénédicty était bien connu dans notre ville où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à Mme Bénédicty, M. et Mme Goudouche, M. et Mme Bacle, aux familles Ortal, Aladel et à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Chez les cheminots retraités

Les cheminots retraités adhérents à la Section nationale de la Fédération des Cheminots sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la Bourse du Travail le 8 janvier 1939, à 10 h. du matin, où l'exposé complet de leur situation leur sera fait, en raison des événements graves frappant les cheminots retraités.

Soyez tous présents à cette réunion. — Le Secrétaire, A. LEROUX.

Livraison des tabacs

Les livraisons de tabac de la récolte 1938 ont commencé mardi 3 janvier, au magasin de Cahors.

Ces opérations n'ont porté que sur des échantillons.

Vol de laine

M. Destal, restaurateur à l'Hôtel de Douelle, rue Clemenceau, à Cahors, constata que de la laine de matelas, qu'il avait chez lui, avait disparu.

Plainte fut portée au Commissariat de police. Une enquête a été ouverte. Un individu qui aurait été surpris élevant les matelas et enlevant la laine qu'ils contenaient a été interrogé.

La camionnette dérapée

Mardi, une camionnette, conduite par M. Dissès, marchand forain, se rendant à la gare de St-Cirq-Lapopie, a dérapé au lieu dit : « le Roc de Marroulet ».

Ce dérapage a été provoqué par une grosse pierre dévalant du massif rocheux qui surplombe à cet endroit la route Gaillac-Arcambal.

Il n'y a pas eu, heureusement, d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Echo du Bal du Rugby

Cette soirée dansante a obtenu un succès habituel. De nombreux couples ont évolué jusqu'au matin. On peut dire qu'il y avait grande foule et rien n'avait été négligé pour assurer le succès de ce bal.

Toutes nos félicitations vont aux musiciens qui se surpassèrent. Le Jazz Rougier était vraiment l'orchestre des soirées dansantes ; les danses se succédèrent sans interruptions, et sous les bravos des danseuses et danseurs, Rougier dut recommencer plusieurs danses.

Liste des billets d'entrée au Bal, auxquels sont attribués les cadeaux offerts par « Les Amis du Rugby ».

Au numéro 527, le poste de T.S.F. offert par la Maison Mandon, rue Foch à Cahors.

Viennent ensuite les numéros : 321, 429, 283, 201, 106, 469, 350, 258, 757, 44, 3, 604, 678, 779.

Ces billets pourront être présentés, à partir de jeudi 5 courant, chez M. Laucou, tissus, boulevard Gambetta, à Cahors.

Auto contre moto

Une moto, conduite par M. Faure, employé à la gare d'Assier, a été tamponnée par l'auto pilotée par M. Larnaudie, garagiste à Assier. M. Faure a été légèrement contusionné, mais moto et auto ont subi des dégâts matériels assez importants.

Trouvailles

Il a été trouvé : une portemonnaie par M. Combes ; une paire de gants par M. Chevalier ; une paire de lorgnons et une paire de gants par M. Giza.

Légion d'honneur

Dans la promotion du ministère des travaux publics nous relevons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre excellent compatriote M. Bernard Lacaze, ingénieur, président du Comité technique de l'Union des Collectivités électrifiées (25 annuités au titre militaire).

Nous adressons nos bien vives félicitations à notre distingué compatriote, ancien élève du lycée Gambetta, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du service technique central de l'Union d'électricité à Paris, capitaine d'Etat-major de réserve, récemment élu maire de Saint-Paul-Labouffie, en remplacement de M. le bâtonnier Lacaze, son père.

Cercle musical de la Région du Sud-Ouest

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 5 courant, à 20 h. 30, salle des répétitions.

Présence absolument indispensable. — Le Secrétaire, TALOU.

Accident de moto

M. Dalton, à motocyclette, suivait la route de Cahors à Villefranche, lorsque la moto heurta un obstacle, près du village de Rossignol.

M. Dalton, projeté dans le fossé de la route, a reçu plusieurs contusions, mais sans gravité.

Pour défendre son chien !

M. Edouard Estraboul, cultivateur à St-Pierre-Toirac, voyant son chien aux prises avec un autre chien, porta plusieurs coups de couteau à ce dernier qui appartenait à M. Delcom, cultivateur à St-Pierre-Toirac. Mais M. Delcom a porté plainte à la gendarmerie qui, après enquête, a dressé procès-verbal à M. Estraboul.

Les Sports

STADE CADURCIEN. RUGBY

Union Sportive Montrejeulaise (1) contre Stade Cadurcien (1). — C'est dimanche que le Stade recevra sur son terrain l'U.S. Montrejeulaise pour son troisième match de Championnat.

L'équipe de Montrejeau, que les sportifs cadurciens verront évoluer, est certainement l'une des meilleures de la deuxième série et les résultats qu'elle a enregistrés la désignent comme favorite au titre de Champion des Pyrénées.

Le Stade se présentera dans sa meilleure formation, c'est-à-dire que l'équipe qui fit une si belle exhibition contre le C.A. Briviste aura la lourde tâche de défendre les couleurs cadurciennes.

Nous pensons, et certainement tous les sportifs le pensent avec nous, que l'on peut faire confiance à l'équipe cadurcienne.

Quel que soit le résultat, le public peut être assuré de voir un beau match, Montrejeau ayant toujours eu des équipes faisant du jeu plaisant.

Le coup d'envoi sera sifflé à 14 h. et demie.

Prix des places, 5 fr. Il sera perçu un supplément de 2 francs pour l'entrée des tribunes.

Une permanence sera ouverte le dimanche matin, de 10 h. à 12 heures, au Café Tivoli pour permettre aux membres de la société de se munir du papillon de la F.F.R.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Etoile Sportive Cadurcienne (2) bat Boissières (2) par 3 buts à 2. — Les jeunes de l'Etoile dominent largement et se montrent supérieurs dans tous les compartiments du jeu. Aussi, finalement, les visiteurs doivent-ils s'avouer battus, malgré l'incorporation dans leur équipe — en seconde mi-temps — de plusieurs équipiers premiers.

Etoile Sportive Cadurcienne (1) et Boissières (1) font match nul 0 à 0. — Ces deux équipes se présentent au complet. Cahors a nettement l'avantage territorial, mais ne peut conclure, la défense des visiteurs — surtout le goal — fournissant une partie remarquable.

Ces deux équipes doivent se rencontrer encore une fois à Cahors le 15 janvier pour disputer leur premier match de la coupe de l'U.F.O.L.E.P.

Matches de championnat du Lot 3^e et 4^e séries du 8 janvier 1939

A Assier. — U.S. Assier contre Bleuets de Figeac, arbitre M. Leydel.

Aux Junies. — Fraternelle des Junies contre U.S. Vayrac, arbitre M. Cayrel.

A Caillac. — U.S. Caillac contre U.S. Catus, arbitre M. Contios.

A Gramat. — Patronage de Gramat contre U.S. Toirac, arbitre M. Robert.

Le coup d'envoi pour tous ces matches est fixé à 14 h. 30.

Le Président de la Commission des Arbitres : D. POULADE.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Les nombreux supporters et amis de la Pédale Cadurcienne ont éprouvé voici quelques temps « le grand frisson ». Ils ont cru que le sort réservé aux anciennes Sociétés Cyclistes de Cahors, n'épargnerait pas notre jeune société cycliste, « La Pédale Cadurcienne ». Heureusement, ce mauvais sort lui a été épargné et l'espérance que tout ce que Cahors compte de fervents du cyclisme s'en réjouissent.

Mauroux
Nominations. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 31 décembre, M. Boudou est nommé administrateur du Bureau de Bienfaisance. M. Graffiade est nommé délégué administratif pour la révision, en 1939, de la liste électorale des sections de la commune.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Grandes Conférences de l'Université populaire. — En plein accord avec la société des amis de l'école laïque de Figeac, l'Université populaire du département du Lot, organise une série de conférences.

Le concours de membres éminents de l'Université et d'écrivains connus nous est assuré.

Le succès déjà remporté en d'autres lieux par ces conférences nous est un sûr garant de l'intérêt qu'elles présenteront pour le public figeacois.

La séance d'inauguration aura lieu en janvier et la première conférence sera donnée par M. Bégue, inspecteur d'Académie du Lot.

Nous précisons bientôt le lieu et la date de la réunion.

L'entrée sera gratuite pour tous les membres de l'enseignement et pour les sociétaires des Amis de l'école porteurs de leur carte.

L'Hôtel de Galiot de Genouillac. — Nous apprenons que l'Hôtel de Galiot de Genouillac (xvi^e siècle) qui, depuis son premier propriétaire, grand-maître de l'artillerie de François 1^{er}, appartient successivement à de riches familles de Figeac, vient d'être l'objet d'une vente nouvelle.

Ce petit palais est situé dans le quartier de l'Estant, entouré par les rues Tomfort, Prat et Roquefort.

Une dépendance de l'Hôtel de Galiot de Genouillac a été longtemps propriété de la commune qui l'affermait à la maréchassée, d'où son nom de vieille caserne.

En vingt endroits, sur les murs, les panneaux des portes et des croisées, était gravé le blason du grand maître d'artillerie, avec cette devise souvent répétée : « J'ayme fort une ».

Des sculptures sur pierre évoquaient l'histoire héroïque et la fable. La principale porte d'entrée était remarquable par la délicatesse et la prodigalité des détails de l'ornementation. Elle était l'œuvre de Nicolas Bachelier, le célèbre sculpteur toulousain.

Dans la magistrature. — Nous relevons avec plaisir au tableau d'avancement des Juges de Paix pour l'année 1939 les noms de : MM. Calmels, Juge de Paix à Cajarc et Limogne ; Laporte, Juge de Paix de St-Céré et Bretenoux. Nos cordiales félicitations.

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de : M. René-Louis Pournet, tourneur sur métaux avec Mlle Frayssinet ; de M. Lardie, coiffeur, avec Mlle Marronelle ; de M. André Marty et Mme Salvy.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un superbe garçon, Jean-Paul, chez Mme et M. André Monnier.

Au jeune bébé, nous adressons nos meilleurs vœux de santé et nos félicitations aux parents.

Consultations des nourrissons. — Les mères de famille sont invitées à présenter leurs enfants âgés de un jour à deux ans, aux consultations des nourrissons qui ont lieu tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, à 2 heures du soir, dans une salle de la mairie.

Camion de vivres pour l'Espagne républicaine. — Le Comité d'aide à l'Espagne républicaine organise l'envoi d'un camion de vivres partant de Figeac, destiné à l'Espagne républicaine. Un pressant appel est lancé à tous les gens de cœur, dont le but est de venir en aide aux femmes et aux enfants, victimes innocentes.

Déjà, près de 1.500 francs ont été

recueillis. Les dons de toute nature sont reçus par M. R. Mouysset, 54, rue Emile-Zola.

Tombola des « Artistes amis du Quercy ». — Le tirage de la tombola des « Artistes amis du Quercy » aura lieu le dimanche 8 janvier, à 14 h. 30, au siège social, à l'Hôtel de la Monnaie, sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet et de la municipalité de Figeac.

Nous prions les intéressés de bien vouloir y assister.

Etalons particuliers. — La commission sanitaire du Lot chargée d'examiner les étalons particuliers a reconnu comme susceptible d'être employés pour le service de la monte publique, en 1939 les étalons ci-après : « Corbeau », cheval de trait breton, à M. Conte à Vaire ; « Bayard », cheval de trait percheron, à M. de Vallon, d'Albas ; « Bijou », cheval de trait breton, à M. Cabarro, à Cambes ; « Bon Cœur », cheval de trait breton, à M. Fromenté, à Aynac. « Coco » et « Bijou », chevaux de trait breton, à M. Cheysse, à Bétaile.

Spectacles. — Samedi, en matinée, et dimanche, en matinée et soirée : Au Family-Ciné : Jean Gabin dans « Gueule d'Amour ». « Quand les femmes se taisent. » Actualités mondiales.

Au Théâtre : « L'Escadron blanc ». Une aventure espagnole. Actualités Paramount.

Bretenoux

Subvention. — M. de Monzie vient d'être avisé par M. Jean Zay qu'une subvention de 148.000 francs était accordée à la Municipalité de Bretenoux pour l'achat et l'aménagement d'un terrain de sport.

Bédouer

Etat civil de l'année 1938. — Pendant l'année 1938, il a été enregistré dans notre commune : 4 naissances, 6 mariages et 13 décès.

Teysseieu

Obsèques. — Samedi ont été célébrées les obsèques de M. Alphonse Roucan, qui restait au village de Miallet. Il était âgé de 34 ans.

Cette mort a vivement ému tous ceux qui connaissent le regretté disparu, qui laisse une veuve avec 8 enfants, un neveu est attendu.

Nous adressons à Mme Roucan, à ses enfants, à la famille nos sincères condoléances.

Cajarc

A la gare. — M. Delpeyrat est nommé facteur à la gare de Cajarc, en remplacement de M. Domsomnat nommé en avancement à la gare du Buisson.

Marcilhac

Naissance. — Mme et M. Louis Bras sont les heureux parents d'un beau petit garçon, prénommé René.

Nos compliments aux familles Bras et Jérémie Pradines, de Péchaud, commune de Marcilhac.

Décès. — Mme et M. Fernand Cabrignac, du hameau de Monteils, ont eu la douleur de perdre leur fille, Geneviève, âgée de dix-huit mois.

Nos sincères condoléances.

Latronquière

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Gaëtan Vielcanet, horloger, décédé à l'âge de 79 ans.

Nous adressons à Mme Vielcanet, à son fils, à la famille nos sincères condoléances.

Sousecyrac

Démographie. — En 1938, il a été enregistré à l'état civil de la commune de Sousecyrac : 17 naissances, 11 mariages et 22 décès.

Bio

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Louis Liauzun, instituteur en retraite, décédé à l'âge de 87 ans.

Ses obsèques ont été célébrées lundi, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le prix du lait. — Les producteurs de lait de Gourdon nous prient de porter à la connaissance de la population qu'en raison des diverses calamités qu'ils ont subies au cours de l'été, lesquelles ont entraîné le manque de fourrage et sa cherté, ils se voient dans l'obligation de porter le prix du lait à 1 fr. 50 le litre à dater du 1^{er} janvier 1939.

P.T.T. — MM. Claude Bonnet et Paul Matival ont été admis au dernier concours du surnumérariat des P.T.T. Félicitations.

Martel

Le chemin rural de Louchapt-Barrou. — L'enquête ouverte par arrêté préfectoral du 14 décembre 1938 durera du 3 au 12 janvier inclus. Les pièces resteront déposées à la mairie de Martel, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leur avis dans les trois jours qui suivront l'enquête.

C'est sur l'initiative de M. le Premier Président Ramet, maire de Martel, et à la demande de certains membres du conseil municipal, que cette reconnaissance est demandée en vue de la réfection de ce chemin, dont l'utilité est incontestable.

On ne peut que remercier M. Ramet et le Conseil municipal d'avoir pris cette initiative, qui intéresse au plus haut point notre population rurale.

Salviac

Au C.A.S. grand bal. — Le Club Athlétique Salviacois a donné dimanche 1^{er} janvier 1939 le grand bal traditionnel offert à ses membres honoraires et à la jeunesse locale.

Il eut, comme bien on pense, le succès habituel : nos jeunes gens dansèrent et virevoltèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nos félicitations aux organisateurs.

Décès. — Nous apprenons le décès de M. Lamontagne Jean, propriétaire, demeurant à Pechgaillard, commune de Salviac, le défunt était âgé de 75 ans, il s'était éprouvé une longue maladie.

On nous signale également le décès de Mme Bornes, née Marie Galtié, dont le père fut pendant longtemps cantonnier à Salviac.

Mme Marie Bornes était relativement jeune, elle était la belle-sœur de M. Pierre Boyer d'Agen, ingénieur à Bordeaux.

Nos bien sincères condoléances aux familles en deuil.

Thédrac

Bonne chance. — MM. Ségué et Gilbert, au cours d'une partie de chasse, ont tué un énorme blaireau au lieu dit « les Aillas ». Félicitations.

Souillac

Etat civil du mois de décembre. — Naissances : Jean Bonneval, à Fimberque ; Monique Daumont, à la gare. Mariage : Paul Couderc et Yvonne Dalle, au port.

Décès : Louis Pédebois, 60 ans, route Nationale ; Pauline Bouygués, 66 ans, route Nationale ; Antoine Issarthy, 76 ans, à Présignac.

Saint-Sozy

Démographie. — Pour Saint-Sozy, il a été enregistré en 1938 : 3 naissances, 6 mariages et 6 décès.

Pour la section de Meyrac : 1 naissance, 1 mariage, 1 décès.

Quatre-Routes

Foire. — Nous rappelons que la grande foire du 8 janvier, tombant un dimanche, est renvoyée au lundi 9 janvier.

Défendez-vous contre la grippe

La grippe n'a aucune prise sur un organisme solide. Renforcez donc vos moyens de défense et enrichissez votre sang en prenant régulièrement, avant chaque repas un verre à madère du puissant et délicieux vin fortifiant que vous préparez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine apporte à l'organisme débilité une vigueur nouvelle et l'aide à se défendre contre la maladie. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes Phies et Phie Orlic à Cahors.

C'est, sans doute, pour cela que

vous êtes si mal renseignés, fit observer Célestin avec une bonhomie un tantinet railleuse.

— Mal renseignés ! s'écria Omer Morena. Nous sommes tout aussi bien renseignés que vous, mon cher Monsieur Tréard. Vivant, une partie de l'année, dans ce pays, nous savons ce qui s'y dit.

— Peut-être pas tout, discuta Constantin Tanaïs, qui semblait être d'un caractère extrêmement conciliant. Il est possible que M. Tréard, en sa qualité d'ancien fondé de pouvoir de la banque Aubin, et d'ami de la famille, ait des renseignements que nous n'avons pas. Nous, cette affaire nous intéresse si peu ! Nous connaissons assez vaguement M. Aubin, et nous n'étions ni ses créanciers ni ses débiteurs.

— Bien sûr, approuva Célestin, d'un ton conciliant, lui aussi.

Mais Morena ne semblait pas disposé à se laisser contredire.

— Je ne sais pas quels sont les renseignements de M. Tréard, répliqua-t-il. Ce que je sais bien, c'est qu'en dehors des billes de quelques bonnes femmes et de quelques imbéciles, l'opinion publique est unanime. Pas un seul homme sérieux n'émet le moindre doute sur le suicide indéfini de ce banquier qui, comme tant d'autres, n'a pas voulu survivre à sa ruine. Cette conviction, d'ailleurs si juste et si raisonnée, a été corroborée par la décision du Par-

CHEZ NOS VOISINS

MONSEMPRON-LIBOS

Une fillette de 2 ans se noie. — La jeune Francine Fernandez, d'origine portugaise, âgée de 2 ans et demi, trompant la surveillance de son père qui travaillait le jardin à proximité de l'habitation, est tombée dans un trou rempli de 40 centimètres d'eau.

Quand les parents s'aperçurent de son absence, ils se mirent à sa recherche et la trouvèrent dans le trou. La pauvre petite était noyée. Tous les soins pour la rappeler à la vie furent inutiles.

Mes démangeaisons arrêtées

Mon état général bon

et je ne suis qu'à mon deuxième flacon de Sels Largin qui ont amélioré d'une manière étonnante l'eczéma dont je souffrais à la figure et à la tête (Mlle Dales, 35, rue Spontini, Paris). Nous avons constaté que la cure de Sels Largin qui a la double action de décongestionner le fœte et de purifier le sang agit merveilleusement contre toutes les maladies de peau, alors que tout autre médicament a échoué, boutons, démangeaisons, eczéma cèdent aux cinq sels Largin, contenus dans la formule des Sels Largin, dont un flacon de 8 fr. 85 permet de préparer un litre entier de solution dépurative. Toutes Pharmacies.

Le Budget de la Radio

Depuis quelques jours, la radio a un budget tout neuf. Seules parmi toutes les taxes celles qui frappent les récepteurs de radio sont spécialisées et ne doivent servir qu'aux dépenses de la radio.

Les chiffres sont toujours arides. Nous en citerons le moins possible, mais quelques-uns seront cependant nécessaires pour montrer à l'avance quelles sont les possibilités de notre radio nationale pour 1939.

Du côté construction de bâtiment, on sait qu'il reste plusieurs stations à terminer ou à ériger : le nouveau Radio-Paris, les postes de propagande, et les stations régionales de Bordeaux, Grenoble, Limoges et Montpellier. Ces travaux seront très certainement ralentis à l'extrême, car une somme de 10 millions seulement leur a été affectée tandis qu'ils avaient bénéficié de 29 milliards en 1938.

Les maisons de la Radio, celle de Paris, en particulier, ne verront pas non plus le jour de l'an prochain. Pour nous consoler, le ministre a décidé que la Maison de la Radio s'appellerait Cité de la Radio. Sur le papier, cela fait plus riche, mais en fait, cette Cité restera encore à l'état de projet.

Les crédits pour les programmes sont augmentés. — Ce qui caractérise le chapitre des crédits accordés pour l'organisation des émissions, c'est une augmentation de près de quinze millions.

C'est aussi le gonflement inattendu des crédits accordés aux émissions dramatiques. Le budget couvre pudiquement cette augmentation de 868 mille francs en déclarant qu'elle est due à l'organisation des soirées tournantes, qui, d'ailleurs tournent mal. Comme il n'y a pas plus de 52 soirées tournantes par an, chacune de celles-ci coûterait en plus du prix d'une émission ordinaire, 17.000 fr. à peu près. Il ne faut pas nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Qu'il y ait à la radio, dans les sphères dirigeantes, des amateurs et des fournisseurs d'émissions dramatiques, cela est certain ; et là se trouve sans doute la raison de cette hypertrophie des crédits.

Le Radio-Journal de France coûtera 100.000 francs de plus que l'an dernier. C'est bien cher pour un Radio-Journal officiel, sans vie, qui ne se réveille que pour commettre des impairs vis-à-vis de l'étranger ou des partis qui ne sont pas au Gouvernement.

Nous n'insisterons pas sur le scandale des émissions économiques et sociales qui coûtent 600.000 francs et

celui des émissions scolaires qui réclament 750.000 francs. Le ministère de l'Education nationale sait admirablement dépenser l'argent des autres.

On a rogné 550.000 francs sur les radio-reportages d'informations pour créer des émissions touristiques et sportives qui coûteront 140.000 fr. On assiste à ce paradoxe : d'un côté la radio équipe des stations de voitures de radio-reportages, de l'autre, elle propose de couper les crédits nécessaires pour ces radio-reportages. Comprenez qui pourra.

Ce qui coûte trop cher. — Nous avons eu la curiosité de calculer le coût de différents services, les uns par semaine, les autres par jour. C'est ainsi que nous avons trouvé que :

— Le conseil supérieur des émissions coûte 8.865 fr. par semaine.

— Le Comité de coordination, dont l'utilité est bien moins contestable, ne coûte que 961 fr. par semaine. C'est dire qu'on ne compte pas le réunir bien souvent.

— L'écoute artistique des programmes coûte 9.200 fr. par semaine. Pour ce prix, la modulation devrait être parfaite.

— Le jury d'audition et le Comité de lecture coûtent 4.230 fr. par semaine. Et pourtant nous avons de bien mauvais chanteurs et nombre de pièces discutables.

— L'orchestre national et les cinq orchestres parisiens, régie et chefs compris, coûtent 38.318 fr. par jour.

— Le Radio-Journal, les radio-reportages, les émissions touristiques et sportives coûtent 5.030 fr. par jour. Pour ce prix, nous devrions avoir moins de fausses nouvelles.

— Enfin, les émissions économiques et sociales et la radio scolaire ensemble coûtent 3.700 fr. par jour.

Tout ceci est trop cher, et cet enchevêtrement de Comités, de Sous-Comités, de Jurys, etc., m'est qu'un prétexte à jets de présences. Les orchestres ne nous donnent pas assez de musique pour l'argent que nous versions, et les émissions du Radio-Journal et celles dites « économiques et sociales » sont trop souvent l'occasion d'une propagande politique pour que nous soyons satisfaits.

Quelle est la commission de la hache qui portera son instrument dans ces dépenses ?

Payons 400 fr

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS. 14, M.-Sébastien, Lyon.

ETUDE DE

Maitre BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en droit
NOTAIRE à CAHORS

(DEUXIEME AVIS)

Suivant contrat passé devant Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le dix décembre mil neuf cent trente-huit, enregistré le 16 décembre 1938, volume : 778 ; folio : 54 ; numéro : 272.

Les époux DELSOL-CASTANIE et les époux DELSOL-LABRUNIE, demeurant à Cahors ;

Ont vendu à Madame COURDESSE Albina, épouse GUIRAUD-DET Célestin, demeurant à Cahors ;

Un fonds de commerce de fruits et primeurs, exploité à Cahors, 21, rue Foch, sous le nom de « MIDI-DESSERT » dans un immeuble propriété de Monsieur BESSE ensemble la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le matériel et l'agencement le composant et le droit au bail.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maitre BOUYSSOU, Notaire à Cahors.

Avis de la présente vente a été donné dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, le 24 décembre 1938.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion au domicile élu par les parties à Cahors, chez Maitre BOUYSSOU, Notaire.

Pour deuxième avis.

Signé : BOUYSSOU.

Petites annonces économiques

ECONOMIE pour le Chauffage central, Anthracite français, de la meilleure mine française. Pour en avoir s'adresser : Maison LAFON, rue St-Pierre.

A VENDRE Citroën Berline C.4.31, impeccable, pièces origine. Nouyrit, musique, Cahors.

PERSONNE seule prendrait en garde enfants à partir de 2 ans. Adresse Bureau du Journal.

Dernière heure

Négociations commerciales franco-allemandes

De Paris. — Une délégation économique française se rendra dans le courant du mois de janvier à Berlin. Les négociations qu'elle engagera avec les experts allemands seront limitées aux questions soulevées par l'intégration des territoires Sudètes au Reich.

Visite de parlementaires français en Espagne

De Barcelone. — Une délégation de parlementaires français qui vient visiter l'Espagne républicaine est arrivée à Barcelone, mercredi, dans l'après-midi. Une délégation de députés espagnols s'était rendue à la frontière pour les recevoir.

Aux chantiers de St-Nazaire

De Nantes. — La direction des Chantiers navals de St-Nazaire a décidé de faire effectuer 5 heures supplémentaires de travail par semaine à une partie du personnel. Ces heures seront effectuées le samedi matin.

Le voyage de M. Daladier et Rome

De Rome. — Les manifestations de loyalisme envers la France qui ont accompagné le voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie, ont provoqué un sentiment de mauvaise humeur à Rome. Les feuilles italiennes dissimulent mal la déception causée par les commentaires très favorables de la presse anglaise sur le voyage de M. Daladier.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Antonin BÉNÉDICTY ; Monsieur et Madame Henri GOUDOUNECHE et leur fils ; Monsieur et Madame Edmond BACLE ; Monsieur et Madame Maurice BACLE et leurs enfants ; Monsieur Urban BÉNÉDICTY ;

Les familles BÉNÉDICTY, COUTURE, ORTAL, ALADEL et GOUDOUNECHE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. BÉNÉDICTY Antonin

Ancien négociant

leur époux, père, beau-père, frère, oncle, cousin et allié, pieusement décédé le 4 janvier 1939.

Les obsèques auront lieu vendredi 6 janvier, à 9 h. 45, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion au domicile du défunt rue Jean-François-Caviolle, n° 6.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton du « Journal du Lot » 27

POUR L'AMOUR

DE

GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

— Ah ! oui, Monsieur, il a eu tort !

s'écria le colosse avec un tremolo dans la voix. S'il n'avait fait que des affaires comme celle-là, il n'aurait pas été acculé à la catastrophe qui l'a obligé à se donner la mort.

Cette fois, Célestin cessa de se balancer. Durant quelques secondes, il fixa ses gros yeux ronds de bureaucrate myope sur celui qui venait de parler. Puis, négligemment, tout en donnant une chiquenaude à quelques grains de tabac tombés sur le revers de son veston, il demanda :

— Vous croyez qu'Aubin s'est suicidé ?

Morena et Tanaïs éclatèrent de rire en même temps.

Quand cet accès d'hilarité fut calmé, le plus jeune prit la parole.

— Excusez-nous de rire, Monsieur Tréard, alors qu'il s'agit d'une chose aussi triste. Mais il nous paraît comique, à mon ami et à moi, que l'on puisse avoir l'air de mettre en

doute, même un instant, le suicide d'un homme menacé de la ruine et venu ici, tout seul, en plein hiver, pour exécuter son sinistre projet.

— Tout le monde ne pense pas comme vous, répliqua Célestin, sans se départir de son calme.

— Je le sais, cher Monsieur, dit, à son tour, le plus âgé des deux amis. Quelques vieilles Bretonnes, qui croient encore aux lous-garous, aux korrigans et aux fées, ont imaginé une explication tout à fait conforme au goût du merveilleux qui subsiste en cette contrée. D'après elles, votre ancien patron aurait été victime de quelque monstre légendaire.

— Ou d'un monstre tout court, inconnu de la légende.

— Ce serait aussi invraisemblable l'un que l'autre.

— Vous trouvez ?

— J'en suis sûr.

Gilles qui, jusqu'à présent, avait suivi cette conversation avec un vif intérêt, mais sans prononcer un seul mot, jugea bon d'intervenir.

S'adressant à M. Omer Morena, il lui posa cette question :

— Etiez-vous ici, Monsieur, au moment du drame de Kermor ?

— Non, répondit laconiquement le colosse.

Son ami ajouta, non sans quelque embarras :

— Nous étions en voyage. Nous n'avons appris que plus tard, par les journaux, la fin tragique de notre malheureux voisin.

— C'est, sans doute, pour cela que vous êtes si mal renseignés, fit observer Célestin avec une bonhomie un tantinet railleuse.

— Mal renseignés ! s'écria Omer Morena. Nous sommes tout aussi bien renseignés que vous, mon cher Monsieur Tréard. Vivant, une partie de l'année, dans ce pays, nous savons ce qui s'y

A base de Cold Cream, le SAVON POUR LA BARBE GIBBS donne une mousse abondante et onctueuse, amollit le poil le plus dur et facilite l'action du rasoir. Son étui breveté S. G. D. G., élégant et inusable, permet d'utiliser le savon jusqu'à la dernière parcelle et se recharge indéfiniment avec le savon pour la barbe "NU" de rechange n° 58 ou 53, d'où économie.

IBBS se raser devient un plaisir

ONCTUEUX
PROPRE
ECONOMIQUE
6 COLORIS
ELEGANT
COMPLET

AVEC LE SAVON POUR LA BARBE

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à

partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de

toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.).

Bibliographie

LIVRES

QU'IL FAUT LIRE

« L'ATLANTIQUE.
HISTOIRE ET VIE D'UN OCEAN »
par Ed. LE DANOIS
Docteur ès sciences

Ce nouveau livre captivera le grand public et le monde maritime et intéressera les géologues, les physiiciens, les biologistes, car il fait appel à de multiples sciences pour examiner les grands problèmes de l'océanographie de l'Atlantique. Tout le passé de l'Océan et sa formation sont reconstitués en se basant sur les progrès récents apportés aux méthodes de sondage et sur les résultats des grandes expéditions. La question de l'Atlantique qui passionne tant d'esprits est largement discutée dans la partie paléocéanographique. L'auteur fait revivre les continents disparus, et retrouve dans les terres immergées jusqu'aux vallées, des anciens fleuves. Une autre partie de l'ouvrage traite du milieu marin et de la circulation océanique.

Enfin, l'introduction de cet ouvrage comporte une histoire substantielle de la découverte de l'Océan Atlantique, à partir des plus anciens navigateurs jusqu'aux techniciens modernes. De très nombreuses cartes et figures complètent par une heureuse illustration ce livre parfaitement clair, puissamment documenté et qui, véritablement, nous révèle un monde immense et peu connu.

Un vol. in-16, Jésus, illustré de 54 dessins. Prix 30 francs. Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris, 14^e.

« LES FILLES DU RHONE »
par Jean DES VALLIÈRES

Tableau chatoyant de la Provence, plein de poésie et d'humour. Fêtes du printemps et de l'été en Camargue. Visage inconnu et merveilleux de notre pays. Episodes savoureux sur les manades de taureaux. Les mœurs des gitans et les héritages légendaires des cavaliers de Camargue si semblables aux chevaliers d'autrefois.

Un volume in-16 de 320 pages. Prix, 18 fr. Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris, 14^e.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

TRAIN DE NEIGE

Rapide de 2^e et 3^e classes à nombre de places strictement limité qui sera mis en marche dans la nuit du vendredi 20 janvier au samedi 21 janvier 1939 vous permettra de vous rendre sur les champs de ski des Pyrénées en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets.

Destination : Luchon - Superbagnères, Arreau - Cadéac, Puymorens, Font-Romeu, Mont-Louis.

Vierzon, dép. 21 h. 38 ; Châteauroux, dép. 22 h. 26 ; Limoges, dép. 0 h. 16 ; Brive, dép. 1 h. 45.

Luchon, arr. 7 h. 26 ; Arreau-Cadéac, arr. 9 h. 29 ; L'Hospitalet, arr. 7 h. 37 ; Porté-Puymorens, arr. 7 h. 49 ; Font-Romeu, arr. 9 h. 31 ; Mont-Louis, arr. 9 h. 48.

Retour par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 22 janvier.

Validité des billets : 20 jours, sans faculté de prolongation.

Places couchées. — Rame Luchon : wagons-lits de 2^e et 3^e cl. et hamacs. — Rame La Tour-de-Carol : couchettes 2^e et 3^e classes et hamacs.

Billets complémentaires d'aller et retour avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale, délivrés au départ des principales gares, pour permettre de rejoindre les trains de neige.

Renseignez-vous dans les Agences de Voyages et dans les gares intéressées.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP. (2)	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)							
PARIS (Orsay) dép.	8	10	15	20	15	21	45	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	»	»	»	»	»	»
LIMOGES (arr.)	»	»	»	»	»	»	»	»
LIMOGES (dép.)	»	»	»	»	»	»	»	»
BRIVE (arr.)	»	»	»	»	»	»	»	»
BRIVE (dép.)	8	14	12	28	»	»	»	»
Gignac-Cressensac	8	50	13	4	»	»	»	»
SOULLAC (dép.)	9	12	13	36	»	»	»	»
CAZOULES	9	19	13	43	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9	21	13	48	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9	33	13	57	»	»	»	»
Nozac	9	42	14	6	»	»	»	»
GOURDON (dép.)	9	55	14	19	»	»	»	»
Saint-Clair	10	4	14	28	»	»	»	»
Dégagnac	10	14	14	38	»	»	»	»
Thérac-Peyrilles	10	24	11	43	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus	10	34	14	58	»	»	»	»
Espère	10	42	15	6	»	»	»	»
CAHORS (arr.)	10	51	15	15	»	»	»	»
CAHORS (dép.)	11	45	17	25	»	»	»	»
Sept-Ponts	11	56	17	36	»	»	»	»
Cieure	12	11	17	51	»	»	»	»
Lalbenque	12	18	17	58	»	»	»	»
Caussade	12	46	18	31	»	»	»	»
MONTEAUBAN arr.	13	17	19	4	»	»	»	»
TOULOUSE arr.	14	07	»	»	»	»	»	»

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	EXP. (2)	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)							
TOULOUSE d.	8	35	9	33	13	25	»	»
MONTEAUBAN d.	6	11	»	»	»	»	»	»
Caussade	6	50	»	»	»	»	»	»
Lalbenque	7	26	»	»	»	»	»	»
Cieure	7	34	»	»	»	»	»	»
Sept-Ponts	7	44	»	»	»	»	»	»
CAHORS (arr.)	7	50	»	»	»	»	»	»
CAHORS (dép.)	8	13	»	»	»	»	»	»
Espère	8	27	»	»	»	»	»	»
St-Denis-Catus	8	40	»	»	»	»	»	»
Thérac-Peyrilles	8	53	»	»	»	»	»	»
Dégagnac	9	2	»	»	»	»	»	»
Saint-Clair	9	10	»	»	»	»	»	»
GOURDON (d.)	9	23	»	»	»	»	»	»
Nozac	9	30	»	»	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9	33	»	»	»	»	»	»
La Chap.-de-Mar	9	45	»	»	»	»	»	»
CAZOULES	9	51	»	»	»	»	»	»
SOULLAC (dép.)	10	4	»	»	»	»	»	»
Gignac-Cressensac	10	32	»	»	»	»	»	»
BRIVE (arr.)	10	57	»	»	»	»	»	»
BRIVE (dép.)	11	49	»	»	»	»	»	»
LIMOGES (arr.)	13	20	»	»	»	»	»	»
LIMOGES (dép.)	13	35	»	»	»	»	»	»
PARIS (A.) arr.	18	52	»	»	»	»	»	»
PARIS (O.) arr.	19	4	»	»	»	»	»	»

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.

(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	EXP.
St-Denis-près-Martel	4 30
Vayrac	4 58
Bétailleur (arr.)	5 3
Puybrun	5 11
Bretenoux-Biars	5 20
Port-de-Gagnac	5 26
Laval-de-Cère	5 34
Lamativie	5 53
Siran (arr.)	6 7
La Roquebrou	6 25
AURILLAC (arr.)	7 13

(1) A l'heure du 1^{er} Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

	EXP.
AURILLAC (dép.)	5 55
La Roquebrou	6 21
Siran (arr.)	7 11
Lamativie	6 43
Laval-de-Cère	6 53
Port-de-Gagnac	7 8
Bretenoux-Biars	7 15
Puybrun	7 24
Bétailleur (arr.)	7 32
Vayrac	7 40
St-Denis-près-Martel	7 48

(2) Du 1^{er} Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

	EXP.
Le Buisson (dép.)	7 33
Sarlat (dép.)	6 40
Cazoules	7 34
Souillac	7 50
Le Pigeon	8 18
Baladon (arr.)	8 26
Martel	8 34
St-Denis-p-Mar	8 50

St-Denis-près-Martel au Buisson

	EXP.
St-Denis-p-M d.	7 30
Martel	7 39
Baladon	7 47
Le Pigeon	7 55
Souillac	8 15
Cazoules	8 1
Sarlat	8 27
Le Buisson (ar.)	9 01

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

	EXP.
TOULOUSE (dép.)	10 1
CAPDENAC (d.)	2 20
FIGEAC (d.)	2 45
Le Pournel	3 35
Assier	3 58
Flaujac (halte)	5 7
Gramat	5 19
Rocamadour	5 36
Montvalent	5 47
St-Denis-p. (arr.)	5 58
Martel (dép.)	6 9
Quatre-Routes	6 21
Turenne	6 54
BRIVE (arr.)	6 54
PARIS (Orsay) ar.	19 4

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	EXP.
PARIS (Aust.) d.	21 8
Brive (dép.)	3 47
Turenne	4 8
Quatre-Routes	4 16
St-Denis-p. (arr.)	4 23
Martel (dép.)	4 29
Montvalent	5 9
Rocamadour	5 16
Gramat	5 27
Flaujac (halte)	5 37
Assier	5 47
Le Pournel	5 57
FIGEAC (dép.)	6 10
CAPDENAC (d.)	6 27
TOULOUSE	9 56

MONTEAUBAN, CAHORS à LIBOS

	Aut.	Aut.	Aut.
MONTEAUBAN	10 50	11 6	16 35
CAHORS	11 59	14 58	18 20
Mercure	7 3	12 5	18 50
Douelle (arr.)	7 16	12 9	18 59
Parnac	7 29	12 12	19 2
Luzech	7 35	12 17	19 7
Pont de Castelfranc	7 45	12 20	19 12
Castelfranc	7 45	12 30	19 21
Prayssac (arr.)	7 49	12 33	19 24
Puy-Evêque	7 56	12 39	19 30
Duravel	8 3	12 45	19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	19 41
Fumel	8 20	12 59	19 49
LIBOS	8 25	13 2	19 52

LIBOS, CAHORS à MONTEAUBAN

	Aut.	Aut.	Aut.
PENNE	6 26	9 15	18 14
LIBOS (dép.)	6 43	9 23	18 21
Fumel	6 46	9 37	18 24
Soturac-Touzac	6 54	9 47	18 30
Duravel	7 5	9 57	18 36
Puy-Evêque	7 11	10 10	18 42
Prayssac (arr.)	7 14	10 17	18 45
Pont de Castelfranc	7 17	10 20	18 48
Luzech	7 24	10 28	18 52
Parnac	7 29	10 31	18 57
Douelle (arr.)	7 33	10 35	19 01
Mercure	7 38	10 40	19 06
CAHORS	7 47	10 46	19 14
CAHORS	7 48	10 47	19 15
MONTEAUBAN	8 55	13 17	19 4